

RAPPORTEUR : Monsieur Bernard RIVENET, Doyen de l'assemblée

TITRE : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - AFFECTATION DU RESULTAT

Le Comité Syndical réuni sous la Présidence de Monsieur Bernard RIVENET, Doyen d'âge délibérant sur le Compte Administratif 2016, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative est invité à :

- lui donner acte de la présentation du Compte Administratif 2016 du Budget lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		103 263.13		33 108.59		136 371.72
Part affectée à l'Investissement						
Opérations de l'exercice	414 258.58	372 749.49	15 632.22	92 589.72	421 988.80	458807.21
TOTAUX	414 258.58	476 012.62	15 632.22	125 698.31	429 890.80	601 710.93
RESULTAT DE CLOTURE		61 754.04		110 066.09		171 820.13

Besoin en Financement	0
Restes à réaliser dépenses	20 000.00
Restes à réaliser recettes	
Besoin financement avec RAR	
Excédent financement avec RAR	90 066.09

- constater les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes et en conséquence, déclarer que le compte de gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve ;
- arrêter les résultats tels qu'indiqués ci-dessus ;
- décider d'affecter comme suit l'excédent de Fonctionnement et d'Investissement d'un montant total de 171 820.13 €.

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	61 754.04 € à l'article 002
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	110 066.09 € à l'article 001

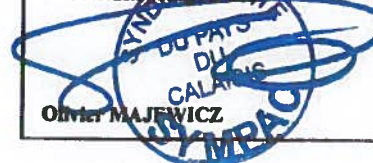
ADOpte A L'UNANIMITE
Le Président.



Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- son envoi en Sous-Préfecture le 9 mai 2017
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPAC et ceux des EPCI le 9 mai 2017

Le Président du SYMPAC





COMITE SYNDICAL DU 28 AVRIL 2017

Le vingt-huit avril de l'an deux mille dix-sept le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le 11 avril 2017, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Olivier MAJEWICZ.

Etaient présents :

Mmes Véronique DUMONT-DESEIGNE, Michèle DUCLOY, MM. Guy ALLEMAND, Guy BEGUE, Gérard GRENAT, Michel HAMY, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, Philippe MIGNONET, Henri-Christian SEREDNICKI, Philippe VERON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Béatrice BOULANGER, Nicole CHEVALIER, MM. Jean-André DELACRE, Olivier MAJEWICZ, Daniel PIQUET, Julien RENAULT (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Bruno DEMILLY, François LE GALL, Ludovic LOQUET, Antoine PERALDI, Pierre PREVOST, Bernard RIVENET, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr GRENAT), Malika BOUAZZI (pouvoir Mme DUCLOY), Jacqueline DEWET, Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS (pouvoir Mr LELIEVRE), Gérard CLAIS (pouvoir Mr MIGNONET), Pierre-Henri DUMONT (pouvoir Mme DUMONT DESEIGNE) (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

M. Yves ENGRAND (pouvoir M. MAJEWICZ) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Jean-Luc MAROT (pouvoir Mr LE GALL), Marc MEDINE (pouvoir Mr LOQUET) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**).

Etaient absents :

M. Thierry POUSSIERE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, M. Frédéric MELCHIOR (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**).